

Présentation de la base aérienne 107 « Sous-lieutenant René Dorme »



Une plateforme aéronautique active 24h/24, 7j/7

Terre de prédilection des essais en vol et records des pionniers de l'aviation depuis plus d'un siècle, la base aérienne 107 "Sous-lieutenant René Dorme" est implantée sur trois communes des Yvelines (Vélizy-Villacoublay et Jouy-en-Josas) et de l'Essonne (Bièvres). Créée en 1936, la base aérienne 107 est composée de 327 hectares dédiés à l'aéronautique sur lesquels 2 600 militaires et civils contribuent à 15 000 mouvements d'aéronefs par an.

Une plateforme aéronautique stratégique en Ile-de-France

A proximité immédiate de Paris, la BA 107 assure :

- Le rapatriement des blessés depuis les théâtres d'opération extérieure par les avions et les équipages de l'escadron de transport 60, les équipes médicales de l'Escadrille aérosanitaire 6.560 « Etampes » et de la 12^{ème} antenne médicale des armées ;
- Le transport des hautes autorités civiles et militaires grâce aux escadrons de transport 60 et 41 ;
- La protection de l'espace aérien parisien par les équipages de l'escadron d'hélicoptères 3.67 « Parisis » et leurs tireurs embarqués ;
- Des missions de service public, tel que l'accueil de l'agence de biomédecine pour le transport d'organes ou des missions de recherche et de sauvetage par les hélicoptères de l'escadron 3.67 « Parisis ».



L'HISTOIRE DE LA BA 107

Champ d'aviation dès 1910 avec la création de 4 écoles de pilotage, puis camp retranché de Paris en 1914, la base aérienne 107 est officiellement créée en 1936. Lourdemment bombardé pendant la Seconde Guerre mondiale, le terrain perd progressivement sa vocation de centre d'essais en vol. En mars 1945, le site accueille le Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM), chargé du transport des plus hautes autorités de l'Etat et des évacuations sanitaires. L'année 1964 marque la création de l'escadron d'hélicoptères 3.67 « Parisis ». A partir de 1967, la base aérienne 107 prend sa configuration actuelle. Depuis 1984, la base porte le nom de « Sous-lieutenant René Dorme ».

Les missions permanentes de l'armée de l'Air et de l'Espace

La dissuasion nucléaire :

L'armée de l'Air et de l'Espace met en œuvre, H24, la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire aux ordres du président de la République.

En opérations extérieures (principalement au Sahel depuis 2013 et au Levant depuis 2014) : les aviateurs luttent contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne (opération *Barkhane*) et contre Daech au Levant (opération *Chammal*). Si l'ennemi a perdu le territoire conquis en 2014 au Levant, le combat continue au sein de la coalition internationale.

La protection de notre espace aérien et de ses approches (sous la responsabilité du Premier ministre) :

Cette protection englobe la capacité à prendre en compte toutes les formes de menaces et l'assistance aux aéronefs en difficulté.

Durant la seule année 2019, plus de 200 situations anormales ont nécessité l'intervention des moyens aériens de l'armée de l'Air et de l'Espace en alerte H24.



ESPACE



Le volet espace est présent dans tout le spectre de ces missions et contribue à toutes les opérations. L'armée de l'Air et de l'Espace, par le biais du Commandement de l'espace (CDE) créé le 3 septembre 2019, veille au respect de la politique spatiale militaire. Le renforcement des usages militaires, l'extension des capacités de connaissance de la situation spatiale et le développement d'une capacité d'action dans l'espace sont autant d'atouts qui permettent à l'armée de l'Air et de l'Espace d'assurer quotidiennement ses missions de protection du territoire et des Français.

Dans toutes ces opérations, la dimension spatiale est primordiale. L'action de l'armée de l'Air et de l'Espace est décisive et garantit la supériorité de nos forces. Ces opérations s'appuient sur des dispositifs prépositionnés, capables de monter en puissance de façon très réactive, presque aussi rapidement que depuis les bases aériennes de métropole. Des missions de « projection de puissance », décidées par le Président de la République, peuvent décoller en quelques heures de ces bases aériennes. Ce fut le cas en 2018 contre des installations chimiques en Syrie. Modelés par la passion, l'audace et la précision, agiles et réactifs, les aviateurs sont animés par un formidable esprit d'équipe qui leur permet de faire face, après plus d'un siècle de fait aérien, aux défis de l'avenir.

Le Commandement de l'espace (CDE)

CONTEXTE

Depuis 1957, date de la première mise en orbite d'un satellite artificiel, les activités spatiales ont été largement dominées par la compétition entre puissances et États. A ce jour, seuls les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Europe (principalement la France) et dans une moindre mesure le Japon, l'Inde et Israël disposent de toutes les capacités spatiales (télécommunications, observation, écoute, positionnement, surveillance de l'espace, lancement) et mettent en œuvre des capacités spatiales militaires. Les autres puissances spatiales dotées de capacités de lancement (Iran, Corée du Nord et Corée du Sud) n'ont pas encore développé de capacités spatiales militaires robustes.

Dans ce contexte, sous l'impulsion des nouvelles technologies et de l'ouverture au secteur privé de marchés de lancement, de nouveaux entrants bousculent totalement les schémas étatiques établis. Ce mouvement est appelé le « *New Space* ». Le secteur spatial s'ouvre à de nombreux nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques, investisseurs privés, universités, « start-up » et grandes sociétés. Progressivement, des nouveaux projets de propulsion électrique, de lanceurs plus réduits et de constellation de milliers de petits satellites changent les perceptions classiques. De nouvelles possibilités, basées sur des financements audacieux, ouvrent d'autres perspectives pour des applications innovantes (observation persistante, à la demande, internet haut débit en tous lieux, etc.) ou l'accès à l'espace « à bas coût ». Elles génèrent également, en conséquence, de potentielles nouvelles formes d'agression, de déni ou d'interférence pour l'utilisation de l'espace.

Face aux enjeux croissants des questions spatiales et de leurs implications primordiales dans les opérations militaires, il devenait nécessaire de mettre en place une meilleure gouvernance et une plus grande cohérence dans l'utilisation de l'espace. Les LBDSN¹ de 2008 et de 2013 ont logiquement défini l'espace comme un enjeu majeur pour l'autonomie stratégique et le soutien aux opérations. Par la suite, la revue stratégique de défense et de sécurité de 2017 a décrit l'Espace comme « un milieu à part entière et devenant un milieu de confrontation ». Fort de ce constat, le Président de la République a pu déclarer, le 13 juillet 2018, que « l'Espace est, comme le cyber, un véritable enjeu de sécurité nationale ». Publiée le 25 juillet 2019, la stratégie spatiale de Défense fut un préalable à la création, par l'arrêté du 3 septembre 2019, du Commandement de l'Espace (CDE).

Le Commandement de l'Espace : organisation et missions

Organisme à vocation interarmées relevant de l'armée de l'Air et de l'Espace, le CDE reçoit ses directives d'emploi du Chef d'état-major des armées (CEMA) en matière de coopérations, de cohérence capacitaire des armées et d'opérations militaires et du Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), en matière de génération d'expertise (formation et préparation des forces).

Sur la base des compétences des différentes entités militaires déjà existantes (CMOS², COSMOS³, CIE⁴), et en s'appuyant sur l'expertise unanimement reconnue du CNES⁵, le Commandement de l'espace (CDE) monte progressivement en puissance pour être en mesure d'assumer les responsabilités suivantes :

- Recueil du besoin capacitaire des armées et propositions d'arbitrages au CEMA ;
- Expression du besoin des armées en capacités de maîtrise de l'espace (surveillance et défense) ;
- Elaboration et conduite des coopérations européennes et internationales dans le spatial de défense ;
- Expertise du domaine spatial militaire au profit des organismes du ministère et extérieurs au ministère ;

¹ Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale.

² Centre militaire d'observation par satellite.

³ Centre opérationnel de surveillance militaire des objets spatiaux.

⁴ Commandement interarmées de l'espace.

⁵ Centre national d'études spatiales.

- Préservation des intérêts de la défense en matière de capacités spatiales ;
- Préservation de la liberté d'accès et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique ;
- Mise en œuvre de contrats opérationnels « espace ».

Des missions opérationnelles structurées autour des quatre opérations spatiales militaires

S'agissant des contrats opérationnels « espace », le CDE dispose de la brigade aérienne des opérations spatiales afin d'exercer le contrôle opérationnel des plateformes spatiales et des moyens concourant à la liberté d'action et d'accès à l'espace en établissant la situation spatiale. Cette ambition se décline autour de quatre opérations spatiales militaires :

- **Le soutien aux capacités spatiales** qui concerne le déploiement, la mise en œuvre et la disponibilité des capacités spatiales.
- **L'appui spatial aux opérations** qui concerne le renseignement, l'alerte avancée, le positionnement et la navigation par satellite, les communications satellitaires.
- **La surveillance de l'espace** qui est un prérequis de l'exploitation commerciale de l'espace et de la conduite d'opérations militaires et qui vise à étendre les capacités de connaissance de la situation spatiale.
- **La protection des moyens** qui vise à garantir la liberté d'accès et d'action dans l'espace et à décourager les adversaires qui agiraient en dessous du seuil des conflits armés. Dans le strict respect du droit international et d'un usage pacifique de l'espace, il s'agit de moyens de défense active de nos moyens ainsi que des moyens européens.

Une coopération spatiale interalliées mais également bilatérale

À l'occasion de la rencontre des représentants nationaux de l'initiative *Combined Space Operations* (CSpO), les 11 et 12 février 2020 à Ottawa, le général de division aérienne Michel Friedling, commandant de l'espace, a signé au nom de la ministre des Armées, la lettre portant adhésion au *Memorandum of Understanding* de l'initiative Opérations spatiales interalliées (CSpO). L'enjeu de l'initiative CSpO est d'être capable de coordonner les capacités alliées, d'en augmenter la résilience pour assurer le soutien aux opérations multi-domaines, de garantir un accès libre à l'espace et d'y protéger les moyens qui s'y trouvent. Cette initiative rassemblait initialement les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande. A l'instar de l'Allemagne qui l'a rejoint en décembre 2019, la France y participera désormais de manière pleine et entière.

Plus récemment, le 11 mars 2020 à Bonn, le général Friedling et le général Ruprecht von Butler, responsable de la Force de préparation et des exercices, du ministère de la Défense allemand, ont signé un accord bilatéral qui permettra de fédérer les énergies autour d'un projet global de SSA⁶ européen et d'en établir ses fondamentaux. Enfin, France et Australie viennent de signer au début de l'été 2020 une lettre d'intention relative à un partenariat sur la coopération militaire spatiale en particulier en matière de surveillance de l'espace.

TRANSFORMATION - AVENIR – PERSPECTIVES

Une montée en puissance au cœur de la capitale européenne de l'industrie spatiale

Doté d'un effectif initial de 220 personnes, le CDE monte en puissance, et s'installe progressivement au Centre spatial de Toulouse (CST), au cœur de la capitale européenne de l'industrie spatiale afin de développer des synergies avec les équipes du Centre national des études spatiales (CNES). Devant être achevée en 2025, cette manœuvre vise à gagner en expertise dans le contrôle de satellites et la conduite d'opérations spatiales militaires. Ses effectifs annoncés s'élèveront à près de 500 personnes.

Une académie de l'espace sera créée afin de satisfaire au besoin en expertise. Cette académie mettra en synergie et développera les formations disponibles, sera ouverte à l'interministériel comme aux partenaires étrangers, et dispensera des formations de haut niveau, qualifiantes et reconnues.

⁶ *Space Situational Awareness* ou Connaissance de la situation spatiale

Parmi les évolutions de ces premiers mois, sont déjà notables :

- La prise de compétences des premiers opérateurs militaires sur les satellites défense ;
- La préparation des lancements et de la mise en service de nouveaux systèmes ;
- L'accès à de nouveaux capteurs de surveillance de l'espace ;
- Une nouvelle feuille de route capacitaire avec le programme ARES⁷ de maîtrise de l'espace ;
- La préparation d'AstérX, premier exercice militaire spatial européen prévu en novembre 2020 ;
- La création de LISA⁸, véritable incubateur d'innovation pour le spatial militaire ;
- Le renforcement de coopérations européennes et internationales à la fois bilatérales et multilatérales.

⁷ Action et REsilience Spatiale

⁸ Laboratoire d'Innovation Spatiale des Armées

Le logo de l'armée de l'Air et de l'Espace

La protection de nos intérêts civils et militaires, l'évolution croissante des activités spatiales et l'extension des champs de conflictualité jusque dans l'espace en font un milieu hautement stratégique.

Nécessaire à tout type d'opération aérienne, terrestre ou maritime, la maîtrise du milieu spatial s'inscrit un peu plus chaque jour comme un enjeu majeur de souveraineté nationale.

Afin d'intégrer pleinement cette dimension et permettre la mise en œuvre de la stratégie spatiale de notre pays, l'armée de l'Air évolue pour devenir « armée de l'Air et de l'Espace ».

Garante de la maîtrise du milieu aérien, l'armée de l'Air avait préalablement développé des capacités d'observation, de renseignement, de surveillance et de contrôle de l'espace aérien depuis l'espace. Ces capacités ont vocation à s'étendre dans cette dimension.

Pour marquer cette évolution de la mission, l'identité visuelle de l'armée de l'Air évolue elle aussi. Sa charte graphique est matérialisée par un nouveau logo.

Souhaitant répondre à la volonté des aviateurs de maintenir les traits identitaires qui les caractérisent, ce nouveau logo reprend les traits principaux du précédent en y ajoutant trois principes clés :

- Marquer qu'il s'agit d'une évolution et non d'une révolution de la mission : conserver l'épervier ;
- Intégrer la dimension espace : ajout d'une courbe évoquant la sphère terrestre ;
- Évoquer la martialité : un oiseau qui se cabre pour neutraliser sa proie

Le logotype de l'armée de l'Air et de l'Espace reprend un élément essentiel du logotype de l'armée de l'Air, à savoir l'épervier. Présent également sur les tenues des aviateurs, il symbolise les traditions de l'armée de l'Air et de l'Espace, mais aussi la surveillance ou encore la chasse. Le dynamisme évoqué par son cabrage montre qu'il est prêt à intervenir en tout lieu et à tout moment.

La forme courbe représente l'horizon de la Terre. L'épervier la surplombe afin de montrer la présence de l'armée de l'Air et de l'espace.

Les couleurs évoquent la France. Elles restent les mêmes que sur l'ancien logo (voir page 10).

Ajout du texte « & DE L'ESPACE » suite au changement de nom.

La typographie reste la même que sur l'ancien logo pour « ARMÉE DE L'AIR » (voir page 9).





Général d'armée aérienne Philippe LAVIGNE Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace *

Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Il intègre l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1985. Breveté pilote de chasse en 1989, il sert en unités opérationnelles sur Mirage 2000 comme pilote de défense aérienne, cumulant quelque 2 850 heures de vol et 46 missions de guerre lors des opérations en ex-Yougoslavie et en Irak.

Au sortir du collège interarmées de défense, il prend le commandement de l'escadron de chasse 1/5 « Vendée » en 2001 sur la base aérienne d'Orange. En 2003, il est appelé à servir en tant qu'expert air de la planification stratégique au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) au sein de l'état-major des armées. À ce titre, il assure la planification puis la conduite de l'opération « Carbet » en Haïti en 2004 et des opérations de secours aux populations locales en Asie du Sud dans le cadre de l'opération « Béryx » en 2005.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'armée de l'Air où il occupe différentes fonctions au bureau « Plans » où il est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes. En 2008, il est choisi comme auditeur du centre des hautes études militaires et de la session « politique de défense » de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

À l'été 2009, il est nommé sous-directeur en charge des exportations de matériels de guerre au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à Paris. Il prend ainsi part à l'élaboration des positions françaises sur les questions d'exportations d'armement dans les enceintes internationales.

Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'information du chef d'état-major des armées et œuvre au quotidien auprès du Major général des armées sur l'ensemble des dossiers préparés par l'état-major des armées.

Il quitte ensuite Paris pour l'Afghanistan, où il prend le commandement de l'aéroport international de Kaboul et des forces françaises engagées dans l'opération « Pamir ». Il supervise notamment les opérations de transfert de la responsabilité militaire de l'aéroport aux autorités civiles afghanes.

Nommé général de brigade aérienne le 1^{er} janvier 2015, il prend à la même date le commandement de la brigade aérienne de l'aviation de chasse à Dijon, puis à Bordeaux-Mérignac en septembre 2015. Il est notamment en charge de la préparation opérationnelle de l'aviation de combat.

Au mois de juillet 2016, il est appelé auprès du chef d'état-major des armées en tant que chef de cabinet. Il est promu au grade de général de division aérienne le 1^{er} mars 2017.

Il est nommé chef d'état-major de l'armée de l'Air et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne le 31 août 2018.

Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de la Valeur militaire.

Né à Bergerac le 25 septembre 1965, le général Lavigne est passionné de rugby, sport qu'il pratique encore.



* Le 24 juillet 2020, la ministre des Armées officialise publiquement l'autorisation d'utiliser, à titre de nom d'usage, l'appellation « Chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace ».



Général de division aérienne Michel FRIEDLING **Commandant de l'Espace**

Né en 1967, le Général de Division (Air) Michel Friedling est diplômé de l'École de l'air de Salon-de-Provence (promotion 1986) en tant que pilote de chasse et titulaire d'un diplôme d'ingénieur aéronautique. Il a exercé diverses responsabilités en unités opérationnelles sur Mirage F1 et Mirage 2000, notamment à la base aérienne de Cambrai, ainsi que plusieurs déploiements en Afrique, dans les Balkans et au Moyen-Orient.

Diplômé de l'École de guerre en 2001, il prend le commandement de l'escadron de chasse de la base aérienne de Mont-de-Marsan. De 2001 à 2004, son unité prépare l'entrée en service du Rafale et gère les tests opérationnels de tous les nouveaux systèmes d'armes et armements livrés à l'armée de l'Air.

Il passe ensuite cinq ans au Bureau Plans de l'état-major de l'armée de l'Air, chargé du développement des capacités et de la coopération multinationale sur les capacités.

Il commande la base aérienne 113 de Saint-Dizier entre 2009 et 2011, période durant laquelle le missile nucléaire ASMP-A est mis en service opérationnel, et lorsque les premiers raids de l'armée de l'Air sont lancés depuis Saint-Dizier au-dessus de la Libye en mars 2011 dans le cadre de l'opération « Harmattan ».

Diplômé du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), le Général Michel Friedling est affecté à l'état-major des armées. De 2012 à 2013, il s'occupe successivement de la dissuasion nucléaire, puis de prospective et stratégie militaire. Il prend ensuite la

direction du bureau Plans de l'état-major de l'armée de l'Air (2014-2016). Dans ses différentes fonctions d'état-major, il a participé aux travaux des Livres blancs de 2008 et 2013, ainsi qu'aux lois de programmation militaire 2009-2014 et 2014-2019.

Entre août 2016 et février 2017, il représente la France auprès de la coalition internationale au Levant contre Daech et exerce depuis le CAOC d'Al Udeid (Qatar) le commandement français de la composante aérienne française. Sous son commandement, plus de 300 frappes ont été menées par les avions français en faveur de la libération de Mossoul par les forces alliées et leurs partenaires.

Promu général de brigade aérienne le 1er juin 2017, il prend en charge la prospective, la stratégie et l'innovation à l'état-major des armées et seconde le chef d'état-major des armées lors de la revue stratégique de défense nationale.

En septembre 2018, le général de brigade aérienne Friedling a été nommé commandant du Commandement Interarmées de l'Espace. La stratégie spatiale de défense française, publiée en juillet 2019, a fait le choix de concentrer l'expertise spatiale militaire à des fins d'efficacité, de cohérence et de visibilité : le Commandement de l'Espace a ainsi été créé le 3 septembre 2019. Le général Friedling fut nommé Commandant de l'Espace et promu général de division aérienne en septembre 2019.

